



Le 4 décembre 2020

Communiqué de presse

Boucle du Hainaut - Prise de position de la Conférence des Bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde

Depuis quelques semaines, le projet de Boucle du Hainaut déchaîne les passions. Ce projet déposé par Elia, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, concerne un projet de nouvelle liaison électrique aérienne haute tension (380.000 volts), de 85 km entre Avelgem et Courcelles. Cette future jonction doit faire l'objet d'une révision du plan de secteur.

Le tracé de cette ligne traverse 14 communes en Hainaut, dont 7 communes qui sont impactées en Wapi (Ath, Brugelette, Celles, Chièvres, Frasnes-lez-Anvaing, Leuze-en-Hainaut et Mont-de-l'Enclus). Celles-ci ne veulent pas du tracé tel qu'il est proposé actuellement par Elia.

La Conférence des Bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde a également souhaité adopter un positionnement concerté à l'échelle des 23 communes.

C'est dans ce contexte qu'une réunion de concertation a été organisée le 27/11, à laquelle ont été invités les 7 bourgmestres de Wapi dont les territoires sont impactés par la traversée de cette ligne HT, le Bureau de la Conférence des Bourgmestres, les parlementaires régionaux et fédéraux, l'Agence de développement territorial IDETA et l'asbl Wallonie picarde.

Un positionnement concerté à l'échelle des 23 communes du territoire au sujet du projet de la « Boucle du Hainaut » a été adopté par l'ensemble des membres de la Conférence des Bourgmestres et élus territoriaux de Wapi.

Boucle du Hainaut - Prise de position de la Conférence des Bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde

La Conférence des Bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde adopte la position suivante à l'égard du projet de nouvelle liaison électrique aérienne haute tension de 380.000 volts, dit de la "Boucle du Hainaut".

La Wallonie picarde :

- Exprime sa **totale solidarité** à l'égard du positionnement des 7 communes traversées par le tracé de la ligne à très haute tension ;
- Souhaite qu'une collaboration, à l'initiative des Agences de développement territorial **IDETA et IDEA**, puisse se concrétiser entre les deux bassins de vie pour les 14 communes concernées par le tracé. Soutient l'élaboration d'un protocole de collaboration pour la mise en place de la « **Commissions des Bourgmestres de la Boucle du Hainaut** ». Prend acte de la réunion de lancement qui doit se tenir le 18 décembre 2020 ;

La Wallonie picarde demande :

- D'objectiver les **besoins sur les plans économique et énergétique** sur le territoire du Hainaut, avant toute décision et nouvelle consultation ;
- De disposer **d'études de l'impact des lignes à très haute tension sur la qualité de la santé humaine et animale, le cadre de vie et l'environnement, et le respect de la biodiversité** ;
- De garantir une **transparence** dans le processus, en **informant les citoyens** de manière continue sur l'avancement du dossier ;
- D'étudier les **alternatives possibles** en termes technologiques et techniques ;
- De fixer, au plus vite par le législateur wallon, des **valeurs seuils d'exposition aux champs électro-magnétiques**.